

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE BOGO

COMMISSION D'APARTEMENTALE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

BOGO COUNCIL

DIVISIONAL TENDERS BOARD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2026
DU 03 AOÛT 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION D'UNE MARE ARTIFICIELLE A TANKIROU ET D'UNE MARE
ARTIFICIELLE A BAGALAF DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD**

Financement : Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2026.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2026, le Maire de la Commune de BOGO, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de **BOGO**, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de REHABILITATION D'UNE MARE ARTIFICIELLE A TANKIROU ET 'UNE MARE ARTIFICIELLE A BAGALAF dans la Commune de BOGO.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent pour chaque mare artificielle:

- Études et installation de chantier ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement ;
- Réalisation du château ;
- Pose de la pompe ;
- Conduite de refoulement et de distribution ;
- Champ photo voltaïque

3- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

4- Allotissement

Le présent Appel d'Offre National Ouvert est constitué en lot unique.

5- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Treize Millions trois cent quatre-vingt-deux mille (13 382 000) FCFA**.

6- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA de l'Exercice 2026 sur les lignes d'imputation budgétaire :

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **133 820 (cent trente-trois mille huit cent vingt) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.
Cette caution est assortie d'un récépissé délivré par la CDEC d'un montant équivalent.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BOGO dès publication du présent Avis.

10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de BOGO dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **35.000 (Trente-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de BOGO.

11- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de BOGO contre décharge, au plus tard le **25 Août 2026 à 13 H 00** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2026 DU **03 AOÛT 2026 EN**
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE MARE ARTIFICIELLE A TANKIROU ET D'UNE
MARE ARTIFICIELLE A BAGALAF DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-
NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25 Août 2026 à 14 H 00 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BOGO sise à la Mairie de BOGO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14- Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis et du récépissé CDEC ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence de l'attestation de catégorisation ;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture.

6. La note technique inférieure à 70% des oui.
7. Absence d'un sou détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BOGO, dès publication du présent avis.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

BOGO, le 03 AOUT 2026

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)

COPIE :

- MINMAP/YDE (ATCR)
- ARMP (Pour publication et archivage)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- AFFICHAGE/CHRONOS./-



Hamidou Lawane Ahmadou
MAIRE